



Blocage banque de france suite un ficp urgent

Par **papeline**, le **16/09/2010** à **15:56**

Bonjour, rn voilà mon problème, j'ai été bloquer banque de france suite à un incident au crédit, avec la caisse d'épargne. EN effet je pensais avoir tout régularisé chez celle-ci avant de changer de banque mais apparemment non. rnj'ai eu un courrier d'un service de recouvrement via la caisse d'épargne, qui me demandait de régularisé la somme. ce dont j'ai fait, je suis à jour dans mes paiements et ayant été de bonne foi, jusqu'au bout, aujourd'hui même depuis le 05 juillet 2010, le solde est à 00 euros.rnmais je suis toujours fiché banque de france, je me suis déplacer chez la caisse d'épargne de ma ville, celle-ci à appeler le contentieux, qui leurs à dit que je ne serais plus fiché au alentour du 15 septembre 2010, je viens de me déplacer à la banque de france qui me dit que je suis toujours fiché.rnrnmaintenant que puis je faire? la caisse d'épargne n'ai pas presser, alors que moi, je ne peux pas ouvrir des comptes pour mes enfants, et je ne peux pas avoir de chéquier?